

Date : 19 juin 2020

Communiqué de presse

Certification professionnelle : les données des 20 000 fiches enregistrées dans les répertoires nationaux accessibles en « open data »

A partir de cette semaine, les données inscrites dans les répertoires nationaux sont accessibles en open data¹ et disponibles sur le site internet www.data.gouv.fr . Cette démarche, qui vise à faciliter l'accès et exploitation de ces données par divers acteurs du champ emploi-formation, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture des données publiques de l'Etat et de ses opérateurs.

France compétences met à disposition, en libre accès, les données de ses deux répertoires : le Répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et le Répertoire spécifique (RS). Ces deux répertoires constituent le cœur du système de certification professionnelle et de qualification. **20 000 fiches descriptives des répertoires sont ainsi mises à disposition, dont 7 500 fiches actuellement actives** soit plus précisément **2 900 pour les diplômes d'Etat, 2 200 pour les titres à finalités professionnelles et les certificats de qualification professionnelle, et 2 400 pour les certifications et habilitations complémentaires.**

Cette mise à disposition des données **s'adresse notamment aux acteurs du secteur** : financeurs et acheteurs de formation, organismes de formation, opérateurs de compétences, acteurs de l'emploi et de l'orientation professionnelle, entreprises etc. Ils pourront, ainsi, librement, les utiliser pour leurs besoins. Par exemple, les entreprises peuvent exploiter directement ces données dans leurs systèmes d'information et/ou leurs logiciels des ressources humaines, afin d'enrichir le plan de développement de compétences.

Les informations publiques partagées sont les seules informations légales émanant directement de France compétences et attestent des droits et obligations associées. Ces informations identifient, par exemple : l'intitulé, le niveau de qualification le cas échéant, la date de validité, l'autorité responsable, les voies d'accès et références réglementaires de chaque certification. Au-delà de ces informations, les fiches contiennent des éléments descriptifs du contenu et de la structuration des certifications, notamment les compétences visées, les modalités et critères d'évaluation et le cas échéant la structuration en blocs de compétences.

Ces données seront actualisées et enrichies régulièrement. Elles sont disponibles sur le site internet www.data.gouv.fr .

Parallèlement, les fiches des répertoires nationaux sont maintenant consultables en ligne sous un nouveau format sur le site internet de France compétences.

Créée en 2019, par [la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, [France compétences](#) est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. France compétences a pour mission pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

¹ Les données ouvertes ou « open data » sont des données numériques dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers. Les données inscrites aux répertoires nationaux sont accessibles sur le site data.gouv.fr. L'ensemble des acteurs du secteur de la formation professionnelle sont donc invités à les consulter et exploiter librement. Ces données seront régulièrement actualisées et enrichies.

Contact presse

presse@francecompetences.fr / 01 81 69 01 52

Consultez notre site internet directement sur : www.francecompetences.fr